



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 octobre 2017

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite condamne fermement les propos inadmissibles et outranciers tenus par le Président du Stade Rennais Football Club. Une fois de plus, une fois de trop, des déclarations calomnieuses et injurieuses visent un arbitre de football et s'attaquent à la personne dans son intégrité morale, en le stigmatisant comme le fautif et la cause de la défaite.

Bizarrement aucune autre raison n'est avancée. Pourtant avec une seule victoire et cinq défaites en 9 journées, les raisons ne sont-elles ailleurs ? Ou alors M. RUELLO suggère-t-il que tous les arbitres sont des « escrocs », des « imbéciles », des « prétentieux », « entêtés et caricaturaux ».

Toute défaite est frustrante, mais ne donne pas droit à des interprétations accusatrices. Nous ne saurions tolérer, que sous le coup de l'émotion, tout soit acceptable et justifiable. L'arbitre, et il faut ici encore le répéter à tous ceux qui aiment le football, n'est pas le coupable idéal. La situation sportive d'un club ne dépend pas et ne dépendra jamais des arbitres. La tentative de contre-feu médiatique est ratée Monsieur le Président ! Assumez vos responsabilités !

Bien triste exemple, donc, pour l'ensemble du football français, et en particulier pour le football amateur. De la part d'un Président qui doit montrer l'exemple : il en va de sa crédibilité et, justement, de son sens des responsabilités.

Le SAFE dénonce fermement l'irresponsabilité totale et l'indécence de tels propos de la part d'un Président qui n'a pas - contrairement à ce qu'il certifie - échangé avec l'arbitre hier soir. Le SAFE appelle les instances du Football Français à condamner unanimement ces propos et se réserve le droit, aux côtés de l'arbitre, d'entamer toute procédure en diffamation, injures et propos mensongers.

### Contact presse :

José Dias, Délégué Général

06.26.53.23.61 - jose.dias@safe-arbitres.fr

**Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour vocation de promouvoir la fonction et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats professionnels. Le SAFE représente 100 % des arbitres et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2 et National. Pour plus d'informations : [www.safe-arbitres.fr](http://www.safe-arbitres.fr).**